

Matériel médical : 8 points de collectes supplémentaires

Le matériel médical est un investissement coûteux pour un besoin souvent temporaire. Les fauteuils roulants, les béquilles, les chaises de douches, les lits médicalisés... mais aussi les rampes d'accès, les loupes, les téléphones à grosses touches doivent bénéficier d'une seconde vie.

Le SMDO a déployé en 2022, en partenariat avec Recycl'Aide, une collecte de matériel médical en vue de son réemploi dans 7 déchetteries.

Depuis début mai, 8 sites supplémentaires sont concernés soit un total de 15 déchetteries :

- Abbecourt
- Ansauvillers
- Barbery
- Breteuil
- Bury
- Compiègne-Mercières
- Ecuilly
- Froissy
- Le Mesnil-En-Thelle,
- Méru
- Noyon
- Saint-Germer-de-Fly,
- Sainte Geneviève,
- Saint-Leu-d'Esserent
- Sérifontaine.

Ce service est ouvert aux particuliers disposant d'une carte d'accès. Les équipements apportés auront un nouvel usage à condition qu'ils soient en bon état, complets et non rouillés.

Ce projet d'économie circulaire porté par l'association Recycl'Aide vise à favoriser le réemploi. Cela permet de faciliter l'accès à ces équipements à moindre coût, tout en créant des emplois d'insertion.

Il limite le gaspillage et évite l'utilisation de matières premières nécessaires à la fabrication de produits neufs.